

CONSEIL MUNICIPAL

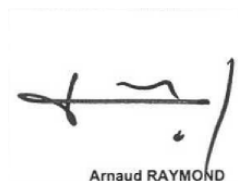
La prochaine réunion aura lieu à la Mairie de Rosières-près-Troyes Salle du Conseil Municipal, le

lundi 27 avril 2026 à 20:00

LE CONSEIL MUNICIPAL DEBUTE PAR UNE SEANCE PRIVEE A 19H00.
LA SEANCE PUBLIQUE COMMENCE ENSUITE A 20H00.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) Désignation du Secrétaire de séance,
- 2) Approbation du procès-verbal du 7 avril 2026,
- 3) Vote des taux d'imposition 2026,
- 4) Budget primitif 2026 de la commune,
- 5) Budget primitif 2026 de l' Espace Médical du Chêne,
- 6) Demande de subvention des Associations pour l'exercice 2026,
- 7) Avenant à la convention du Comité des fêtes (subvention),
- 8) Avenant à la convention du ROS (subvention),
- 9) Budget commune Approbation des dépenses relatives au compte 6232 "Fêtes et Cérémonies",
- 10) Budget commune – Frais de représentation de Monsieur le Maire,
- 11) Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales,
- 12) Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal de Rosières-près-Troyes,
- 13) Questions diverses.



Arnaud RAYMOND

Arnaud RAYMOND
2026.04.14 17:54:24 +0200
Ref:10830607-16330396-1-D
Signature numérique
Le Maire